

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, mercredi 23 janvier 2019

ECONOMIE

Travailler autrement : lancement d'une enquête

ARCHE Agglo réfléchit à la création d'un espace de travail partagé à destination des entrepreneurs et/ou salariés désireux de développer le télétravail, et ce, en complément des espaces entreprises Archi'made existants. L'Agglo lance donc, jusqu'au 20 février, une enquête en ligne afin de répondre au mieux aux besoins sur le territoire.

Une enquête en ligne

ARCHE Agglo a confié au prestataire Relais d'entreprises, la mission de réaliser une étude afin d'identifier les besoins en matière de création d'espaces de travail partagés.

Il s'agira notamment de déterminer quel type de structure mettre en place pour répondre aux spécificités du territoire : espace de coworking, télécentre, fablab, espace entreprises...

L'enquête, lancée à compter du mercredi 23 janvier 2019, est accessible à l'adresse suivante :

www.archeagglo.fr/travailler-autrement

Particuliers et entrepreneurs peuvent y répondre jusqu'au 20 février 2019.

Travailler autrement...

Les espaces de travail partagés (appelés tiers-lieux) sont des lieux dotés de bureaux individuels et partagés à destination des entrepreneurs et de salariés en télétravail désireux de travailler sur le territoire d'ARCHE Agglo.

Ces espaces peuvent aussi avoir vocation à apporter différents services de proximité en direction des entreprises locales, des actifs et habitants ainsi qu'auprès des touristes : équipements mutualisés ; ateliers de médiation numérique ; animations. (...)

Répondre aux enjeux du territoire

Compte tenu de sa localisation géographique, ARCHE Agglo est soumise à de nombreux déplacements pendulaires domicile / travail. Ces flux de mobilités ont un impact négatif sur le territoire et pour les actifs (pollutions, coût des transports...).

La réduction des mobilités et de ses effets suppose le développement de nouveaux modes de travail et notamment du télétravail.

ARCHE Agglo, dans sa démarche, vise par ailleurs à favoriser la qualité de vie des salariés et résidents, dans le cadre de nouveaux modes de travail.

Un territoire déjà équipé

ARCHE Agglo dispose d'ores et déjà de deux espaces entreprises Archi'made (à Saint-Félicien et à Tournon-sur-Rhône) qui accueillent des travailleurs indépendants et des salariés en télétravail.

La collectivité dispose aussi d'autres équipements dédiés au multimédia et aux usages numériques qui viennent compléter son offre de services à destination des habitants du territoire et notamment des actifs.